



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone: (819) 772-2694
Télécopieur: (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 19 avril 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 19 avril 2016 du Conseil d'établissement de l'école du Plateau au 145, rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18 h 30.

Présents :

M. Michael Barbadakis	Président, parent-membre
M ^{me} Caroline Petit-Turcotte	Vice-présidente, parent-membre
M. David Cormier	Secrétaire, parent-membre
M ^{me} Annie Lessard	Parent-membre
M. Marc-André Rouleau	Parent-membre
M ^{me} Martine Émond	Enseignante-membre
M. Denis Laurin	Enseignant-membre
M ^{me} Isabelle Bergeron	Enseignante-membre
M. Yann Bouteiller	Représentant du service de garde-membre
M. Serge Guitard	Directeur, non-membre
M ^{me} Jacinthe Gauthier	Invitée, représentante de l'OPP
M ^{me} Julie Villeneuve	Enseignante-membre
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté-membre
M ^{me} Louise Marchand	Enseignante-membre
M ^{me} Nathalie Villeneuve	Invitée, commissaire

Absents :

M. Antoine Gomis Parent-membre – Repr. au comité de parents

Mot des invités

- Mot de la représentante de l'OPP

L'OPP a été active dans les derniers mois. Une boîte de recyclage de marqueurs usagés a été installée dans le couloir près du secrétariat. Merci à Deirdre Arbour, instigatrice du projet, qui vise à transformer ces marqueurs en carburant. En décembre, plusieurs membres de l'OPP ont décoré le gymnase pour le spectacle de Noël. Après les Fêtes, des bénévoles ont distribué des fruits dans le cadre du Défi Moi J'croque et ont aidé à la comptabilisation des résultats pour le tirage de divers objets et certificats. Le 7 avril, l'OPP a tenu le souper de reconnaissance du personnel de l'école. Encore une

fois cette année, les parents ont été très généreux et ont concocté un excellent buffet chaud et froid.

L'OPP sera aussi très active dans les prochains mois. En effet, elle s'occupera des décors du spectacle de talents qui aura lieu le 26 avril en après-midi. Une dizaine de bénévoles participent à la création des décors. Julie Gunville et son équipe de journalistes devraient publier le premier numéro de l'année du journal étudiant. Le 22 avril, Jour de la Terre, l'OPP lancera sa collecte annuelle de livres usagés. La vente aura lieu le 11 mai, de la fin des cours jusqu'à 17 h 30. Les livres seront vendus 2 \$ l'unité. Le 14 mai, l'OPP convie les parents à venir faire le grand ménage du printemps à l'école. L'OPP fournira des sacs et s'occupera d'acheter de la terre. Des élèves de 4^e, 5^e et 6^e années ont été choisis pour participer à un projet de plantation à l'arrière de l'école, mis de l'avant par l'OPP. Les semis vont bon train.

L'OPP aimerait féliciter Deidre Arbour, lauréate du prix du bénévole de l'année pour l'École du Plateau. Elle aimerait aussi souligner le dévouement, le dynamisme et la grande ouverture d'esprit de Chantale Gagné qui nous quittera pour l'École des Deux-Ruisseaux. Sans elle, bon nombre des activités de l'OPP n'auraient pas lieu. L'OPP espère que son remplaçant est prêt à se relever les manches, car le travail ne manque pas, et il pourra compter sur une belle équipe motivée.

M. Guitard remercie l'OPP pour l'ensemble du travail accompli.

- Mot de la commissaire

M^{me} Nathalie Villeneuve félicite elle aussi M^{me} Arbour pour le prix du bénévole de l'année. Elle annonce par ailleurs que la tarification du service des dîneurs changera en septembre 2016, pour passer de 207 \$ à 243 \$ par enfant. Elle explique que le ratio financier surveillant-élève sera de 1 pour 20 au préscolaire et du 1^{er} cycle et de 1 pour 30 pour les élèves du 2^e et du 3^e cycle. M^{me} Villeneuve fait savoir aux membres du Conseil qu'une somme de 75 000 \$ a été allouée à la réparation du mur de briques de l'école. Elle indique aussi qu'en septembre 2016, l'autobus scolaire ne passera plus au carrefour des Brises, car les élèves de ce secteur sont situés à moins de 2 km de l'école. La traversée des élèves à pied au chemin Pink avec le brigadier se fait assez bien et plus de la moitié des élèves de cette zone marchent déjà pour se rendre à l'école. M. Cormier demande pour quelle raison le service était offert, si on le retire maintenant sous prétexte que les élèves sont à moins de 2 km de l'école. M^{me} Villeneuve répond que bien que les élèves de ce secteur se situaient à moins de 2 km de l'école, ils continuaient d'avoir accès aux autobus parce qu'ils étaient auparavant dans le bassin de l'École des Deux-Ruisseaux et avaient alors droit à ce service. M^{me} Villeneuve précise que les élèves du préscolaire de ce secteur auront encore droit au service.

- Mot de la représentante EHDAA

Aucun point (poste vacant)

1. **Introduction**

1.1 **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le directeur constate qu'il y a quorum.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution n° 12-15-16)

M. Barbadakis procède à la lecture de l'ordre du jour. Il indique que le point 5.3 est soumis pour discussion seulement et non pour approbation, contrairement à ce qui est inscrit à l'ordre du jour, et que le point 5.6 portant sur le matériel et les effets scolaires est reporté à la prochaine réunion. M. Kenney propose l'adoption de l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015 (résolution n° 13-15-16)

Aucun point n'est soulevé par les membres du Conseil. M^{me} Petit-Turcotte propose l'adoption de l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

2. Période d'intervention du public

Aucun point

3. Mot de la direction

3.1 Déneigement hiver 2016

À la suite d'une demande d'information de M. Rouleau, M. Guitard souhaite faire une mise au point sur le déneigement. Le contrat de déneigement est centralisé pour l'ensemble de la CSPO, ce qui permet d'obtenir un prix moins élevé. Par conséquent, ce n'est toutefois pas l'école qui gère ce contrat. M. Rouleau a fait remarquer à M. Guitard qu'il a fallu beaucoup de temps pour enlever le banc de neige entre l'autobus et l'entrée. M. Guitard explique que la machinerie de l'entrepreneur en déneigement était alors brisée pendant deux jours et qu'un suivi a été effectué. Il soulève aussi le fait que la cour était trop glacée et qu'on y a épandu du gravier une fois pendant l'hiver. Il indique toutefois que si on compare le service offert par L'Expert des Parcs, le fournisseur actuel, avec celui donné par l'ancien fournisseur, Techni-Snow, il y a eu une amélioration. L'entreprise a apporté les ajustements nécessaires lorsque l'école a téléphoné.

3.2 Marchethon 2016

M. Guitard annonce que le Marchethon aura lieu le 15 juin cette année et que de l'information sur l'activité sera envoyée en mai.

3.3 Accueil parents et élèves préscolaire 2016-2017

M. Guitard rapporte que l'accueil des élèves et des parents du préscolaire aura lieu le 3 juin. Les parents et les élèves auront alors l'occasion de visiter les classes et de rencontrer les enseignants. Cette rencontre permet aussi à l'équipe-école d'observer les futurs élèves du préscolaire et de prendre des notes en vue de la constitution de groupes équilibrés afin d'offrir les meilleurs services possible. Lors de l'activité, M. Guitard rencontre les parents pour les renseigner, les rassurer et répondre à leurs questions.

3.4 Structure et clientèle 2016-2017

M. Guitard explique que la clientèle et la structure n'ont pas changé. Il y aura trois groupes par niveau, sauf en 1^{ère} année, où on en comptera quatre. L'école se trouve encore en surplus (580 élèves pour une capacité de 540).

M. Rouleau demande si à la suite de l'annonce du départ de M^{me} Gagné à l'École des Deux-Ruisseaux, d'autres changements étaient à venir à la direction. M^{me} Villeneuve confirme que M. Guitard demeurera à son poste pour la prochaine année. M. Guitard ajoute qu'un directeur adjoint, M. Bobby Lavoie, sera transféré de l'École secondaire Grande-Rivière à l'École du Plateau.

Les groupes de préscolaire compteront 19 élèves au lieu de 20 à partir de 2016-2017.

4. Message du président

4.1 Mot du président

M. Barbadakis remercie l'OPP pour son bon travail. Il invite à passer le mot aux membres de l'OPP afin de les convier (particulièrement Deidre Arbour) à la réunion du 14 juin du Conseil d'établissement. Il souhaiterait aussi profiter de cette réunion pour souligner le travail de Chantale Gagné.

4.2 Budget fonctionnement C.É. 2015-2016 (info)

M. Barbadakis annonce qu'une somme de 500 \$ n'a pas été dépensée dans le budget. Il propose de combiner ce montant à la somme de 100 \$ qui était prévue pour les activités sociales afin d'offrir une belle soirée aux bénévoles lors de la réunion de juin (traiteur et vin). Il suggère également de faire passer à 100 \$ (par rapport aux 80 \$ prévus) la somme destinée aux cadeaux des brigadiers.

4.3 Suivi budget des priorités 2015-2016 (info)

M. Barbadakis présente les chiffres au 18 avril. Les dépenses prévues au budget s'élevaient à 16 550 \$, mais seulement 7 247,00 \$ ont été réellement dépensés. Il reste donc un solde de 9 303 \$. M. Guitard précise que les revenus réels s'élèvent à 14 686,30 \$ jusqu'à maintenant. Si l'on retranche de cette somme les dépenses qui ont été engagées jusqu'à maintenant (7 247,00 \$), il reste donc 7 439,30 \$. Il faudra ajouter à cette dernière somme les revenus qui proviendront du Marchethon pour obtenir le solde réel à la fin de l'année. Les prévisions de revenus relatives à cette activité de financement s'établissent à 4 700 \$. Il est possible que le solde puisse être utilisé pour financer le projet de terrain synthétique. La réponse concernant la subvention du ministère de l'Éducation pour ce projet est toujours attendue en juin.

5. Dossiers

5.1 Agenda scolaire 2016-2017 (approbation) (résolution n° 14-15-16)

M. Barbadakis présente le tableau comparatif qui a été remis aux membres du Conseil indiquant le prix des diverses options concernant les agendas scolaires des 1^{re} et 2^e années ainsi que des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années. Les enseignants ont signalé qu'ils préfèrent conserver l'agenda Le Laurentien pour tous les niveaux. M. Barbadakis précise que

c'est ce qu'il privilégie lui aussi, même si l'agenda Le Laurentien est légèrement plus cher que les autres pour les 1^{re} et 2^e années, car cela permet ainsi de garder le même « look and feel » pour l'ensemble de l'école.

M^{me} Lessard demande s'il est pertinent d'avoir un agenda pour les élèves des 1^{re} et 2^e années. Elle souligne que son enfant ne l'utilise pas et que la pochette facteur peut faire le même travail que l'agenda pour les élèves de ces niveaux. M. Guitard répond qu'on n'a jamais examiné cette question, mais qu'il réalisera un suivi.

M^{me} Émond propose de conserver les agendas Le Laurentien pour les 1^{re} et 2^e années ainsi que pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années. Approuvé à l'unanimité.

5.2 Sortie des brigadiers 16 juin 2016 (approbation) (résolution n° 15-15-16)

M. Barbadakis demande si les membres du Conseil consentent à ce que les brigadiers scolaires fassent une sortie à la Ronde. Comme personne ne s'y oppose, M. Laurin propose l'approbation de l'activité, qui est approuvée à l'unanimité.

5.3 Service de traiteur 2015-2016 et 2016-2017 (discussion) (résolution n° 16-15-16)

M. Barbadakis explique qu'après une période de deux ans où l'entreprise Mazzola a offert le service de traiteur à l'école, le temps est venu de choisir un traiteur pour les deux années à venir (contrat d'un an, plus une année d'option). Des propositions des entreprises Mazzola et Indocile ont été reçues. M. Barbadakis fait savoir aux membres du Conseil que ces propositions leur seront envoyées par courriel. Les membres devront examiner les deux propositions et répondre par courriel s'ils souhaitent confier de nouveau le contrat à Mazzola ou demander à ce que les deux entreprises viennent faire une présentation à la prochaine réunion. M. Barbadakis souligne que les résultats d'un sondage effectué en avril 2016 indiquent un taux de satisfaction de 84 % (81 répondants) à l'égard du fournisseur actuel. M. Kenney demande s'il est possible d'obtenir l'opinion du personnel quant au service offert par Mazzola. Il est mentionné que les membres du personnel ne consomment pas les repas du traiteur. M. Barbadakis précise que son enfant qui fait appel au service du traiteur aime les choix ainsi que la flexibilité du service et qu'il apprécie les plats offerts. M. Bouteiller affirme que le traiteur actuel offre beaucoup de choix et que la coordination se passe bien aujourd'hui, même s'il y a eu quelques problèmes avant les Fêtes.

5.4 Cadre budgétaire CSPO 2016-2017 (consultation) (résolution n° 17-15-16)

M. Barbadakis demande aux membres du Conseil s'ils ont des questions au sujet du cadre budgétaire qui leur a été envoyé par courriel quelques jours avant la réunion. Les membres n'ont aucune question, mais on souligne que le cadre est très général. M. Guitard explique que le cadre indique les principes qui régissent la répartition des fonds. Ce n'est qu'à la fin mai ou à la mi-juin que les chiffres réels seront connus. M. Barbadakis, appuyé par M. Kenney, propose de recommander l'adoption du cadre budgétaire tel quel, sans commentaire. Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

5.5 Campagnes de financement 2016-2017 (approbation) (résolution n° 18-15-16)

On discute de la possibilité d'effectuer une campagne de vente d'agrumes et un Marchethon de nouveau l'an prochain. M^{me} Petit-Turcotte demande si un suivi a été fait

au sujet de la mauvaise qualité des agrumes. Elle aime ce concept, mais elle a constaté des problèmes liés à la qualité des fruits lors de la dernière campagne. M. Guitard répond que bien qu'il soit impossible d'assurer la qualité des agrumes, un suivi a bel et bien été réalisé. Les agrumes qui ont été retournés par des parents ont été examinés. Certains parents ne sont par contre pas venus chercher les nouvelles boîtes qui leur étaient fournies en échange. Il souligne que des mauvais commentaires ont été formulés cette année partout ailleurs où des campagnes d'agrumes ont eu lieu. M. Guitard ajoute que des cinq ou six dernières campagnes, la dernière a été la pire pour ce qui est de la qualité des agrumes. M. Barbadakis, appuyé par M. Rouleau, propose de faire de nouveau une campagne de vente d'agrumes et un Marchethon l'an prochain. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.6 Rentrée progressive et rentrée du Service de garde (approbation) (résolution n° 19-15-16)

M. Guitard explique que l'école travaille depuis plusieurs années sur un modèle pour encadrer la rentrée scolaire, qui s'est très bien passée l'an dernier. Ce modèle vise à effectuer la rentrée par petits groupes pour faciliter l'intégration des enfants et des parents. Durant les premiers jours, les classes sont divisées en deux groupes (groupe jaune et groupe bleu) de dix élèves qui peuvent être encadrés par deux adultes (un enseignant et un éducateur du service de garde). Le mercredi 31 août et le jeudi 1^{er} septembre, les élèves des groupes jaune et bleu viennent à l'école une demi-journée seulement. Le vendredi 2 septembre, seul le groupe jaune se présente à l'école, puis c'est la même chose pour le groupe bleu le mardi 6 septembre. Le service de garde est également ouvert lors de ces deux journées. Les classes commencent ensuite pour tous les élèves du préscolaire le mercredi 7 septembre. M. Guitard affirme que des plaintes ont été formulées dans d'autres écoles parce que les élèves du préscolaire de l'École du Plateau se trouvaient à avoir moins de 180 jours d'école en vertu de ce modèle. Il est trop tard pour modifier le modèle pour la rentrée de 2016, et une dérogation a été demandée. M. Bouteiller demande aux membres du Conseil s'ils sont d'accord pour que le service de garde ouvre ses portes pour les élèves du primaire les 29 et 30 août. Personne n'a d'objection. M^{me} Petit-Turcotte propose donc l'adoption du calendrier de rentrée progressive présenté par M. Guitard et de la proposition de M. Bouteiller d'ouvrir le service de garde les 29 et 30 août. Adopté à l'unanimité.

5.7 Activités et sorties par niveau (approbation) (résolution n° 20-15-16)

M. Guitard présente un document montrant dans quelles activités ont été dépensés, pour chaque niveau, les frais de 25 \$ que les parents ont payés en début d'année (5 \$ pour activités globales et 20 \$ pour les activités propres à chaque niveau) et demande aux membres du Comité de passer en revue le document. M^{me} Petit-Turcotte fait remarquer que les élèves sont chanceux, car une belle palette d'activités est offerte (sports, arts, etc.). M^{me} Lessard demande ce qu'il advient des sommes qui n'ont pas été utilisées. M. Guitard répond que ces sommes doivent être utilisées d'ici la fin de l'année, ce qui est fait habituellement pour payer des activités ou de petits cadeaux aux enfants. M^{me} Petit-Turcotte propose l'approbation du document, qui est approuvé à l'unanimité.

6. Message des représentantes/représentants

6.1 Mot du personnel enseignant

Les membres du personnel enseignant remercient les parents bénévoles pour l'excellent repas de jeudi dernier.

6.2 Mot du représentant du service de garde

M. Bouteiller n'a rien de particulier à signaler.

6.3 Mot du représentant au comité de parents et parent-commissaire

M. Gomis est absent.

6.4 Mot du représentant de la communauté

M. Kenney déclare qu'il est heureux de revoir les membres vétérans du Conseil et souhaite la bienvenue aux nouveaux.

7. Correspondance

Aucune intervention

8. Levée de la séance

M^{me} Bergeron propose la levée de la séance. La prochaine réunion se tiendra au même endroit le 24 mai 2016, à 18 h 30.

Michael Barbadakis,
président

David Cormier,
secrétaire

Serge Guitard,
directeur